



L'ECHO BOISSILLON

N°38 - JUILLET 2021



Sommaire

EDITO – commémoration 8 mai	p 2	Tombola des écoles	p12
Les 6h de Boissy	p 3	Jardin des 6 copains	p12
Bilan Journée de l'environnement	p 4	Criterium du jeune conducteur	p13
Les chenilles processionnaires	p 5	Chantier citoyen SIARCE	p13
Vols de pièges photographiques	p 5	Une naturopathe au pôle Santé	p14
Les chats errants – Travaux	p 6	Résidence sénior – Taille des haies	p15
Travaux (suite) - Après-midis rencontres	p 7	Des Infos de la CC	p16
Ateliers équilibre – Comité de Jumelage	p 8	Info CAF/CPAM – Particip. citoyenne	p17
Remise des dictionnaires	p 8	Forum des associations	p18
Activités extra-scolaires	p 9	Cinéma - Feu d'artifice annulé	p19
Boum de l'école Anne Frank	p10	Etat civil – Urbanisme - Agenda	p20

Edito

Un an déjà ! c'est le 28 mai 2020 que les nouveaux conseillers municipaux ont pris leur fonction. Malgré une situation sanitaire qui a persisté, la morosité ambiante n'a pas altéré la volonté des élus à garder le cap.

Les finances saines et la maîtrise du budget ont permis de ne pas augmenter le taux d'imposition communal malgré la charge financière de cette période de crise. L'équipe municipale a maintenu ses projets.

Concernant les mesures sanitaires, depuis le 19 Mai, l'allègement des mesures gouvernementales a apporté une première « bouffée » d'oxygène et la proposition d'un agenda avec 2 temps forts, les 9 et 30 juin marquant la fin des restrictions.

Il faut toutefois rester prudent car la situation sanitaire est toujours fragile et le risque d'un nouvel épisode reste possible. Cette période de transition appelle donc à la prudence et au bon sens de chacun d'entre nous pour que les mois qui arrivent continuent de marquer la fin de presque 2 années sombres.

La commune va retrouver peu à peu son dynamisme et ses habitudes. Vous trouverez dans l'agenda les manifestations qui ont été programmées dans les prochaines semaines.

Nous préparons la rentrée avec optimisme en espérant laisser derrière nous l'ombre de cet épisode « Pandémique ».

L'équipe municipale vous souhaite un très bel été ensoleillé et paisible.

Restez prudents.

SYLVIE SECHET



Commémoration du 8 Mai 1945

En présence de Mme Marie-Claire CHAMBARET Vice-Présidente du Conseil Départemental de l'ESSONNE, un comité restreint, constitué des Anciens Combattants, des élus et des Conseillers Municipaux Juniors, a célébré le 76ème anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale.

Afin de rendre hommage aux soldats et aux résistants morts au combat avec bravoure pour préserver notre liberté, un dépôt de gerbes a été réalisé au pied du monument aux morts après des lectures effectuées par Mme Sylvie SECHET, Mme Marie-Claire CHAMBARET et les Conseillers Municipaux Juniors qui ont rempli leur première mission avec respect. Ce moment de recueillement a été clôturé par « La Marseillaise » entonnée par les personnes présentes.

MONIQUE ZAMPERLINI





Les 6h de Boissy-le-Cutté

Le samedi 5 juin a eu lieu la première édition de notre événement solidaire au profit de l'association **EVA pour la vie**, coorganisé par la Municipalité et l'association **Running pour l'espoir**, au parc Loisirs (stade).

Les premiers marcheurs étaient au rendez-vous dès l'ouverture à 10h. Au fil de la journée, coureurs et marcheurs se sont partagés les deux circuits proposés. La grande boucle dans les bois a dû être abandonnée du fait des intempéries subies de la veille (terrain impraticable !).



Petits et grands se sont retrouvés autour d'activités annexes, comme la structure gonflable ou le tour de poney, et même dans une partie de pétanque organisée inopinément. Tout le monde a pu se désaltérer, se ressourcer autour de la buvette qui proposait boissons, sandwiches, gâteaux, crêpes et barbe à papa.

Dans une ambiance familiale, la journée s'est clôturée, aux alentours de 16h. Le représentant de **EVA pour la vie** et Mme le Maire ont effectué le tirage d'une petite tombola faisant gagner différentes peluches. Chacun leur tour, ils ont pu remercier la Municipalité, les associations, les bénévoles pour leur dévouement, les dons effectués par le MaxiMarket, la boulangerie l'Amandine, les écuries de la Boissière, le PNR du Gâtinais, et bien sûr la soixantaine de personnes participantes qui ont permis que cet événement ait lieu.

C'est un bon début pour une 1ère édition, mais pour une commune de 1300 habitants, nous pourrions faire largement mieux l'année prochaine. Nous comptons sur vous !

Les bénéfices seront reversés à **EVA pour la vie** pour les aider à continuer leur combat contre le cancer pédiatrique.

Nous espérons vous voir ou vous revoir, l'année prochaine, le premier samedi de juin pour que notre deuxième édition soit un succès à nouveau !

XAVIER SEVERE

On en parle dans le Républicain !

BOISSY-LE-CUTTÉ (Entre Juine et Renarde)

Solidarité avec les enfants malades

Une course solidaire a eu lieu le samedi 5 juin contre le cancer des enfants.

La commune de Boissy-le-Cutté avec l'association Running pour l'espoir ont organisé les 6h de Boissy-le-Cutté ce dimanche au profit de l'association Eva pour la vie qui œuvre au profit des enfants atteints de cancer.

De 10h à 15h30, enfants et adultes ont pu s'inscrire sur les boucles de 500m et d'1,5 km qui leur étaient réservées. Les participants sont venus nombreux et Fabrice Subirada, de l'association Eva pour

Les bénévoles ont travaillé dur toute la journée pour la cause.

la vie était ravi de la tournure qu'avait pris l'événement samedi. « Cet événement nous permettra d'apporter notre petite contribution aux besoins financiers pour soutenir la recherche et le volet social visant à aider les familles », a-t-il souligné.

Il a également adressé ses vifs remerciements à Sylvie Séchet, maire, aux élus et aux services municipaux qui se sont mobilisés pour le bon déroulement de cet événement. Il a également remercié chaleureusement l'association Running pour l'Espoir. En plus de l'aspect sportif, de nombreuses animations étaient proposées avec la présence de structures gonflables, de promenades à poney et de diverses activités. « Merci à tous pour votre dévouement et une douce pensée pour la petite étoile Eva », a conclu Sylvie Séchet au vu de la réussite de l'événement.

■ Teddy Vaury

Bilan de la Journée de l'Environnement

Comme chaque année, Boissy-le-Cutté a participé à l'opération Essonne Verte Essonne Propre du Département avec le traditionnel ramassage des déchets par les élèves des 2 écoles, la veille. Pour cette édition 2021, la commission Environnement a souhaité sensibiliser les habitants à l'écologie de manière ludique.



Tout d'abord, le samedi 29 mai matin, par un défi de points proposé aux ramasseurs, au départ de la salle des fêtes. Le but du jeu était de cumuler des points en fonction du niveau de leur sac rempli de déchets et du ramassage d'objets insolites.

La famille gagnante a remporté un colis garni avec 150 points, grâce à un sac entier de déchets et d'un lit parapluie trouvé dans les bois ! Nous regrettons cependant que seules 7 familles aient participé à ce ramassage des déchets.

Puis, sur toute la journée, des jeux de tris ont été proposés aux enfants, amusant les plus petits comme les plus grands.

Enfin, l'escape Game Obj'ectif 2D8D, conçu avec CANOPE 91, a remporté un vif succès pour sa première édition, avec la participation de 47 personnes. La mission de sauver notre village, dévasté en 2080, a séduit toutes les générations.

Bémol de la journée : Lulu Burger tant attendu pour le midi n'a pas pu venir à cause d'une panne du moteur de sa camionnette.

La Municipalité vous donne rendez-vous pour l'opération 2022 !



KARINE LANIAU



Recrudescence des chenilles processionnaires, à Boissy aussi !

Au début du mois de juin, plusieurs nids de chenilles processionnaires ont été trouvés dans le chêne de la mairie. L'accès par le portail des pompiers a été fermé au public pour pouvoir traiter la zone et écarter tout danger pour les habitants et les animaux domestiques. La société CHADEL a procédé au retrait de ces nids le 25 juin.



La chenille processionnaire est la larve du papillon de nuit de la famille des lépidoptères. Elle est reconnaissable par ses poils recouvrant toute sa surface et par le mode de déplacement en file indienne. Elle vit en colonie dans un nid en hauteur des arbres.



Qu'elles soient du pin ou du chêne toutes les deux sont venimeuses à cause des milliers de poils urticants. Lorsque la chenille se sent menacée, elle les projette autour d'elle. Ces minuscules « harpons » peuvent ainsi atteindre la peau, les yeux ou les voies respiratoires. Provoquant, pour les humains, des démangeaisons, des conjonctivites, des problèmes respiratoires et digestifs, allant jusqu'au choc anaphylactique (forme la plus grave d'allergie mettant en jeu le pronostic vital). Les animaux domestiques qui sont en contact avec ces poils sont en danger car le poison nécrose leur langue. Si le chien ou le chat « hypersalive » ou enfle du museau, il faut l'emmenner chez le vétérinaire en urgence.

En plus d'occasionner des défoliations importantes sur les arbres, les chenilles processionnaires sont considérées comme un problème de santé publique en raison des effets des poils. Leur caractère urticant puissant contamine facilement une même famille par le contact des vêtements par exemple. Il faut les manipuler avec des gants et les mettre à laver à température élevée sans délais. D'ailleurs, une chenille morte reste venimeuse.

Il faut savoir que l'état de chrysalide pour cette chenille peut durer de quelques mois à cinq ans (*diapause prolongée* lors de mauvaises conditions climatiques).

Des moyens de lutte existent (piégeage des papillons par phéromones, lutte microbiologique, perchoirs à mésanges, éco piégeage des chenilles sur les troncs d'arbre...). Toutefois, il est nécessaire de rappeler des messages de prévention pour limiter l'exposition des personnes.



KARINE LANIAU

Vols de pièges photographiques



Ces derniers avaient été placés à des endroits « stratégiques » et à une hauteur importante pour lutter contre les dépôts sauvages observés sur la commune. Ils étaient protégés par un caisson anti-vandalisme et un câble antivol.

Les incivilités et le non-respect de l'environnement sont constatés de plus en plus régulièrement sur notre commune et le besoin de lutter contre ce fléau nous amène à utiliser ces dispositifs de surveillance.

Ces vols représentent une perte d'information mais également des frais supplémentaires dans le budget communal.



Les chats errants

Pour répondre au signalement de chats errants sur notre commune la municipalité a pris contact avec plusieurs associations essonniennes spécialisées pour la prise en charge de ce problème.



Les différentes associations contactées n'ont pas pu répondre à notre demande d'aide car elles sont déjà très sollicitées sur leur territoire.

Après de longues recherches nous avons trouvé un organisme du groupe SACPA avec lequel nous allons signer une convention pour la pris en charge de ces chats.

La municipalité et la Fondation d'entreprise CLARA ont décidé de mener en commun une politique innovante en matière de protection des populations de chats errants sur le territoire de la commune. Si les chats errants peuvent être responsables d'un certain nombre de nuisances lorsque les populations sont trop importantes, ils sont également générateurs de lien social pour les personnes qui s'en occupent. A partir de ce constat, la commune a décidé de mener une politique durable et respectueuse de la condition animale et de l'environnement.

L'intervention de la Fondation CLARA concerne une série d'opérations, déplacements inclus, visant à capturer et stériliser les colonies de chats libres.

La Fondation s'engage à assurer la capture et à effectuer les opérations d'identification, de vaccination et de stérilisation des chats errants pour le compte de la commune.

Le service rendu à la Mairie représente un coût de de 140 €TTC par chat capturé (mâle ou femelle).

SYLVIE SECHET



Travaux sur la commune

Les travaux sur les bâtiments communaux avancent, et une partie des travaux est déjà bien visible. D'ailleurs la partie la plus visible des travaux sur l'école primaire connaît quelques soucis avec l'entreprise ayant remporté le marché : l'installation de l'élévateur pour personnes à mobilité réduite n'est pas terminée et le planning ne sera pas respecté.



Les élus, l'architecte ainsi que les agents administratifs suivent de près ce dossier et interviennent pour que les responsabilités soient prises et que les conséquences des manquements soient assumées par l'entreprise en charge de ces travaux. Pour le reste, le planning est parfaitement respecté par les entreprises concernées, la rentrée s'annonce donc bien pour nos chers petits Boissillons !

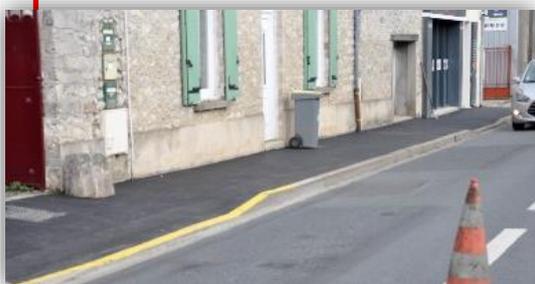
Les autres travaux en cours et à venir sont : création d'un duplex dans le bâtiment de mairie (location), la rénovation / réaménagement de l'école maternelle, la remise en état des murs des cours des écoles maternelle et élémentaire (via l'association Vir'Volt). Les trottoirs rue de la Libération ont été refaits.



Et bientôt le lancement d'un marché public pour un hangar pour les services techniques.

A suivre...

JÜRGEN ALLEAUME





Réception des travaux de la mairie



Depuis le 4 janvier 2021, les travaux concernant la mairie et les écoles ont débuté. Pour rappel ces travaux concernent :

- La création d'une salle de travail et d'un appartement à l'étage de la mairie.
- Création d'une salle d'activité et réhabilitation des sanitaires à l'école élémentaire
- La restructuration de l'école Maternelle avec création d'un préau.



Le 2 juin, les travaux de la salle de travail ont été achevés et la réception des travaux a été faite.

La deuxième étape sera la réception de l'appartement dans le courant du mois de juillet.

Pour les écoles, le planning d'avancement des travaux étant respecté, la réception devrait se faire en partie la dernière semaine d'août.

Des retards sont néanmoins à prévoir pour la salle d'activité puisque les fenêtres n'ont pas encore été livrées.

Sylvie SECHET

Les Après-midis rencontres du Comités des Actions Sociales

Voici le résultat du sondage pour les après-midis rencontres proposé dans le précédent numéro de l'Echo Boissillon.

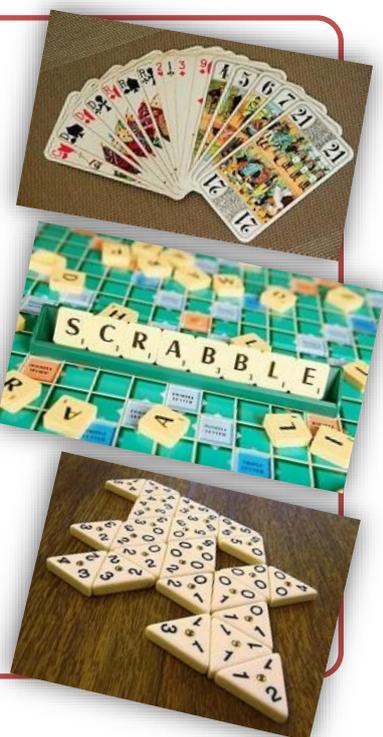
Les réponses obtenues nous ont permis de retenir les jeux suivants, cependant il n'est pas exclu d'apporter vos propres jeux si ceux qui ont été retenus ne vous conviennent pas.

- **Le Scrabble, le Triomino, le Jeu de Dames et Jeux de Cartes**

Pour compléter ces informations, le démarrage de ces après-midis aura lieu **le jeudi 16 septembre 2021 de 14 h00 à 17h00 à la Salle des Fêtes, puis tous les jeudis suivants.**

Nous serons ravis de vous accueillir après cette longue période de confinement.

MONIQUE ZAMPERLINI





Atelier « Equilibre en mouvement »

L'atelier prévu en Janvier 2021, a été annulé en raison des mesures sanitaires dictées par l'épidémie à la COVID. Une nouvelle planification va permettre aux personnes inscrites de participer à cet atelier **dès le 9 septembre 2021.**

Toutefois **il est rappelé** aux personnes concernées et intéressées par cette activité, que d'autres séances pourront être organisées en fonction de la demande.

Il est important de prévenir les chutes qui peuvent survenir au quotidien sans imprudence mais par faiblesse musculaire et entraîner des conséquences sévères pour votre physique et votre autonomie.

Une autre session pourra être prévue en début d'année 2022. Il suffit d'en informer la Mairie et votre demande d'inscription sera enregistrée. Un minimum de 8 participants **est nécessaire** pour mettre en place une autre séquence.

A vous de décider !

MONIQUE ZAMPERLINI



Appel à candidatures – Comité de jumelage

La municipalité a le projet de mettre en place un jumelage de la Commune avec des villes françaises ou étrangères, et de développer avec ces villes des relations privilégiées et des échanges d'ordre culturel, social, scolaire et touristique.

La municipalité lance un appel à candidatures pour participer à la constitution d'un comité de jumelage dont le rôle sera de développer ce projet jusqu'à la réalisation de la cérémonie de jumelage de la Commune et des villes avec lesquelles elle déciderait de se jumeler et d'instaurer un suivi régulier des relations avec les villes jumelles.

Ce comité a ainsi pour but de favoriser, dans le cadre des engagements pris par la Commune, l'établissement de relations entre les habitants du village avec ceux de la ville jumelée afin de permettre une meilleure connaissance réciproque. A cette fin, le comité peut organiser des manifestations, échanges, rencontres, visites de délégations en partenariat avec la Ville jumelle, utiles à la réalisation de son projet.

Ce comité devrait pouvoir se faire aider par d'autres personnes de communes voisines ayant déjà mis en place de tels jumelages. Leur aide sera précieuse, notamment pour l'établissement du budget alloué à cette opération qui ne devra pas mettre en péril l'équilibre financier de la commune.

Les candidatures reçues seront examinées par les membres élus du comité et une réponse sera adressée par courrier ou par mail.

SYLVIE SECHET



La remise des dicos

Comme chaque année, la Municipalité offre des dictionnaires aux élèves de la grande section de la maternelle, du CE1 et du CM2.

Cette année encore, Covid oblige, la municipalité ne souhaite pas prendre le risque d'une distribution groupée. Les dictionnaires sont donc à retirer en mairie depuis le samedi 26 juin 2021. Les parents ont reçu l'information par un courrier distribué dans les cahiers de liaison de leur enfant.



Création originale à l'école élémentaire

L'école élémentaire Anne Frank a bénéficié de l'intervention de l'association « Agitons le local », en partenariat avec le PNR du Gâtinais.

Après une collecte dans la nature de divers végétaux, les élèves ont créé leur propre insecte.

KARINE LANIAU



L'école maternelle se transforme en ferme

Le 25 mai 2021, la cour de l'école Nikki de Saint Phalle a accueilli la ferme Tiligolo.

Au programme spectacle pour les enfants et divers ateliers pédagogiques.

Lapins, chevreaux, cochons, agneaux étaient installés dans un enclos. A leur grand bonheur, les enfants ont pu approcher les animaux.

Tout le monde a passé un moment agréable, malgré la Covid et les mesures sanitaires.

KARINE LANIAU



BOUM DE L'ÉCOLE ANNE FRANK

La BOUM de fin d'année scolaire, enfin !



Les dernières mesures annoncées par le gouvernement auguraient de bonnes choses pour l'avenir de notre commune et notamment un retour de la fameuse boum de fin d'année scolaire.

Les bulletins d'inscription distribués le jeudi 17 juin par le biais de l'équipe enseignante de l'école élémentaire, étaient attendus dûment complétés pour le 24 juin, en mairie.



Cet événement se révélait être très attendu par nos jeunes Boissillons, au regard de l'importante mobilisation pour fêter dignement la fin des cours et l'arrivée imminente des grandes vacances.



M. KOEBERLE alias le Clown Coquelicot se voyait ravi de pouvoir de nouveau animer cette soirée qui avait lieu le **mardi 29 juin, de 18h30 à 21h30**, dans la salle des fêtes. Tours de magie, concours de danse et quiz musicaux faisaient toujours partie de la fête, avec quelques nouveautés qui ravissaient l'ensemble des participants.



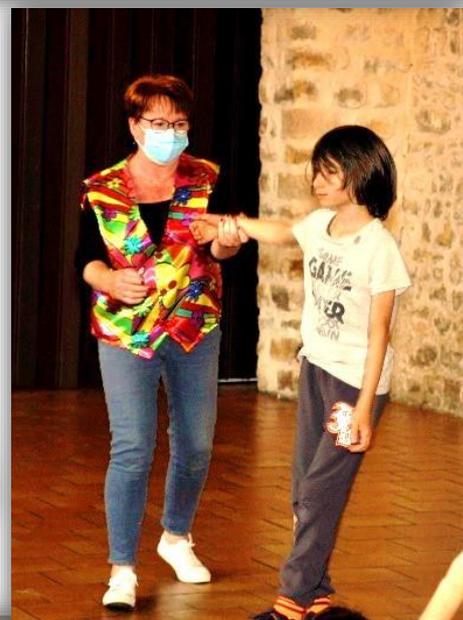
BOUM DE L'ÉCOLE ANNE FRANK

Des membres de la commission enfance assuraient l'encadrement de cette fête et veillaient à son bon déroulement.

Rafraîchissements, gâteaux et autres friandises étaient proposés lors d'une pause en extérieur, très appréciée des enfants. Nous pouvions ainsi aérer les locaux avant l'entame de la seconde partie de soirée.

Nous constatons une nouvelle fois que cet événement remportait la totale adhésion des petits, à l'instar des parents que nous remercions chaleureusement d'avoir permis que cette boum soit toujours un succès.

FABRICE AUCOULON





Association « Etre Enfant à Boissy »

La tombola des écoles

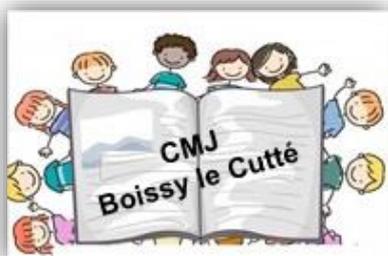
Le tirage de la tombola des écoles a bien eu lieu ce samedi 26 juin à 11h00, dans la salle du Conseil.

Habituellement, ce tirage se déroule au cours de la kermesse des écoles. Cette dernière étant annulée, l'**AEEB** a organisé le tirage à huis clos, en présence de représentants de la mairie, M. Fabrice AUCOULON, 1^{er} adjoint, Mme Monique ZAMPERLINI, conseillère municipale. Pour l'école, Mme Sophie RIOUX, enseignante des CP et CE2. Enfin, Mme Françoise PAPADOPOULOS, M. Bernard ANFRAY et Mme Karine LANIAU, membres de l'AEEB.



Ci-dessous la liste des quatre premiers gagnants. Les lots sont à retirer auprès de la mairie de Boissy-le-Cutté (aux jours et heures habituels d'ouverture), contre remise du ticket gagnant, jusqu'au 30 septembre 2021.

- 1^{er} lot : Aspirateur robot – 1218 - DE BONA Gérard- BLC**
2^{ème} lot : Montre connectée « enfant » - 780 – ALVEZ DA CRUZ Michel -BLC
3^{ème} lot : Coffre à jouet « Spiderman » - 201 – DE ARAUJO LIAM – BLC
4^{ème} lot : 3 entrées « enfant » zoo parc Beauval – 613 – DEVANNE Manon – Valpuseaux
La liste complète des gagnants est affichée en mairie.



« Le jardin des 6 Copains »

Le Conseil Municipal Junior et la Commission Environnement, en partenariat avec le SIARCE, ont travaillé en étroite collaboration pour la mise en place du verger pédagogique communal.

Ce dernier verra le jour à l'automne et sera composé d'arbres fruitiers (pruniers, cerisiers, pommiers et poiriers) et de vignes de raisins blancs et noirs. Des espèces fournies par la société CHADEL. Pour préserver la biodiversité, il y sera installé un hôtel à insectes et un nichoir à oiseaux. Enfin, une table pédagogique présentera chaque essence plantée. Le SIARCE entretiendra le verger une année puis la commune prendra le relais.

Les élus du Conseil Municipal Junior ont décidé de baptiser le lieu « le jardin des 6 copains ».

KARINE LANIAU





Critérium du jeune conducteur

Créé en 1957, le critérium du jeune conducteur est un outil itinérant, pédagogique et ludique dont l'objectif est de sensibiliser et de responsabiliser les jeunes de 7 à 14 ans aux règles fondamentales de la sécurité routière.

Tous les élèves de l'école élémentaire Anne Frank seront conviés lors de cette journée de formation qui se déroulera **le jeudi 30 septembre 2021**.

Cette approche s'articule autour d'un atelier théorique sur la matinée et d'un atelier pratique au cours de l'après-midi, sur le city stade. Un troisième atelier découverte portera sur l'apprentissage des panneaux de signalisation.

Des mini-quads et des mini-voitures électriques ainsi que l'équipement de sécurité (casques et gants) seront à la disposition des enfants qui évolueront dans une aire sécurisée avec cônes, portes de slalom, panneaux...

L'ensemble est encadré par une équipe de moniteurs diplômés.

Le meilleur élève de cette journée du critérium du jeune conducteur sera invité avec ses parents sur le circuit des 24 heures du Mans.

FABRICE AUCOULON



Chantier Citoyen

En partenariat avec le Syndicat Intercommunal d'Aménagement de Rivières et du Cycle de l'Eau, la commune de Boissy le Cutté organise un chantier citoyen pour les jeunes âgés de **16 à 25 ans**, qui se tiendra **du 02 au 05 novembre 2021**.

Cette opération permet aux intéressés de consacrer une partie de leur temps libre à la préservation de l'environnement et du cadre de vie de leur commune.

La municipalité prend en charge les repas du midi et le transport sur le site est assuré par le SIARCE.

Leur mobilisation sera récompensée par une indemnisation sous forme de chèque cadeau d'une valeur de 230 euros, utilisable dans de nombreuses enseignes. Les participants se verront remettre cette gratification lors d'une cérémonie en fin de semaine, en plus d'un diplôme de participation. Cette action est reconnue et peut valoriser un CV lors d'un futur entretien d'embauche.

Les dossiers d'inscription seront à retirer en mairie sur la deuxième quinzaine de septembre.

FABRICE AUCOULON



Une Naturopathe arrive au Pôle Santé

Marie-Alice Roux, Naturopathe, formée à l'école « Synergie Naturopathie » et formatrice au sein de cette même école a rejoint le pôle santé et propose des consultations de Naturopathie sur site ou à distance (via zoom).

La Naturopathie, qu'est-ce que c'est ?

La Naturopathie est une hygiène de vie qui vise à redonner au corps ses capacités naturelles de guérison et donne les moyens de renforcer l'énergie vitale nécessaire au maintien de sa santé.

Elle aide l'organisme à se débarrasser des toxines qui l'encombrent afin de permettre aux émonctoires (système digestif, peau, poumons, reins et utérus) de pouvoir se régénérer et de fonctionner de façon optimale.

Le corps retrouve alors son équilibre et sa vitalité qui lui permettront d'être dans les conditions de « l'auto-guérison » et de préservation de sa santé.

Dans une démarche hygiéniste, on cherche à corriger l'hygiène de vie avant de proposer des remèdes, ainsi le Naturopathe agit sur le terrain propre à chaque personne, et non sur les symptômes.

Cependant il peut parfois faire appel à différents remèdes issus des plantes ou des compléments nutritionnels (huiles essentielles, macérats de bourgeons, fleurs de Bach, etc.)

Vous pouvez être amené à consulter si...

Vous rencontrez de façon passagère ou chronique des troubles digestifs, du sommeil, du cycle féminin, de la sphère ORL, des problèmes de peau, des troubles urinaires, des douleurs ostéo-musculaires, des difficultés dans la gestion du stress et des émotions, etc...

Le naturopathe ne pose pas de diagnostic, et ne prescrit pas de médicament. Il collabore avec le médecin allopathe, et ses conseils ne se substituent en aucun cas à un traitement médical. Il accompagne le patient pour l'aider à devenir acteur de sa santé.

Pour prendre rendez-vous : Doctolib (actif à partir de juillet)

Site internet prochainement en ligne : www.mariealiceroux-naturopathe.fr



NATUROPATHE

Marie-Alice Roux

Consultations sur rendez-vous

doctolib / 06 25 29 20 32 / mariealice.roux.naturopathe@gmail.com

Renforcer votre immunité, votre vitalité, soulager vos surcharges et stimuler naturellement vos mécanismes d'auto-guérison

Naturopathie pour tous

- Bilan de vitalité (iridologie, morpho-typologie, bilan oriental...)
- Rééquilibrages alimentaires
- Gestion des émotions
- Programme d'hygiène vitale personnalisé
- Accompagnement par les ressources de la nature (huiles essentielles, bourgeons, fleurs de Bach, plantes, eau...)

Consultation d'allaitement

- Préparation à l'allaitement maternel
- Suivi du cours normal de l'allaitement
- Gestion des difficultés
- Diversification alimentaire (quand? comment?...)
- Reprise du travail
- etc...

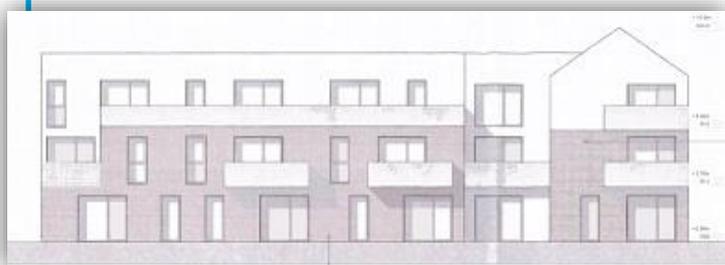
www.mariealiceroux-naturopathe.fr

Un nouveau projet pour la résidence sénior

La commission Urbanisme a été contactée il y a de cela quelques mois pour travailler sur un nouveau projet de Résidence Sénior sur Boissy. Le PLU de la Commune (2016) a en effet prévu, dans l'une de ces Opérations d'Aménagement Programmé (OAP), l'implantation d'une résidence 'sénior' le long de la ruelle Godard. Ce ne sera ni une maison de retraite ni une résidence médicalisée pour personnes âgées mais une résidence conventionnée qui accueillera à la location des personnes âgées autonomes dans 11 T2 et 10 T3.

Certes le projet n'est pas encore bouclé mais il avance bien et nous pensons utile de vous tenir au courant du projet et de vous faire partager les tout premiers plans que le porteur de projet, Valloire Habitat, a bien voulu nous communiquer. La hauteur des bâtiments est limitée à 10 mètres de par le règlement du PLU et le terrain devra conserver au moins 40% d'espace en pleine terre (gazon et arbres), faisant la part belle à la verdure. Pas de quoi défigurer le village, voyez par vous-mêmes l'allure générale de cette future résidence !

J.MICHEL DUMAZERT



La taille des haies en limite de l'espace public

Certains d'entre vous ont reçu un courrier de la municipalité leur demandant de bien vouloir se mettre en conformité avec la législation concernant les haies qui débordaient sur l'espace public.

Nous tenons avant tout à remercier ceux qui ont respecté consciencieusement ce qui leur était demandé dans ce courrier. Ce n'était autre qu'un rappel de l'arrêté municipal pris en 2020 pour mettre fin aux abus en la matière et leur éviter des frais plus conséquents.

Pour les autres, ce courrier ne représentait en aucun cas la mise en demeure évoquée dans l'arrêté municipal. Cette mise en demeure n'interviendra que suite à la prochaine vérification qui devrait avoir lieu d'ici la fin de l'été. Les récalcitrants auront alors un mois pour tailler ou faire tailler leurs haies de sorte qu'elles n'empiètent pas sur le domaine public sous peine de voir la municipalité palier leur manquement à leur frais (avec un surcoteur comme évoqué dans l'arrêté).

Alors si vous ne voulez pas faire preuve de civisme, pensez à votre porte-monnaie ! Il paraît qu'il n'y a que ce moyen pour faire réagir certaines personnes !

J.MICHEL DUMAZERT



Pour la rentrée, de nouvelles modalités d'inscription !

A savoir !
A partir d'octobre 2021, en cas de non-respect, des pénalités seront appliquées.

Restauration scolaire

(FACTURATION À L'UNITAIRE)

- **Réservation et annulation :** au plus tard le mercredi de la semaine précédente (23h59), pour la semaine suivante (du lundi au vendredi).

ATTENTION
CHANGEMENT

- **Familles inscrites au forfait**

PAS DE
CHANGEMENT

Pourquoi ?

Pour ajuster la commande, éviter le gâchis ou le manque de repas



Centres de loisirs

Mercredis

- **Réservation et annulation :** au plus tard le dimanche précédent (23h59).

PAS DE
CHANGEMENT

Petites vacances scolaires

- **Réservation et annulation :** au plus tard 3 semaines avant le 1^{er} jour de vacances.

ATTENTION
CHANGEMENT

Un bel été...

...entre Juine et Renarde

Du 2 juillet au 9 octobre 2021

GRATUIT SUR INSCRIPTION

- > Balades en canoë
- > Ciné plein air
- > Randonnées découverte
- > Visite guidée du territoire
- > Stage orchestre et stage chorale
- > Family Games...

Renseignements
www.entrejuineetrenarde.org

Culture

CONCERT EN PLEIN AIR

Samedi 24 juillet – 19h

Terrain De Sports - Chemin De La Vieille Montagne - Boissy-le-Cutté

Faites vibrer votre corps en assistant à la représentation de la jeune artiste de 20 ans LULUBOUUU. Ses chansons parlent de notre époque, avec justesse, légèreté et sincérité. LULUBOUUU s'entoure dorénavant de musiciens professionnels. Elle sera accompagnée de Jean-Marc FELL, Basse et Gilles PRENERON, Batterie, professeurs au Conservatoire de la CCEJR.

Sans inscription



Représenter les familles à la CAF et la CPAM

La représentation des familles est l'une des missions les plus importantes confiées par le législateur aux Udaf, afin que les pouvoirs publics, au niveau départemental, aient un interlocuteur qui s'exprime au nom de l'ensemble des familles chaque fois que leurs intérêts sont en jeu.

À ce titre, 8 représentants siègent à la Caf de l'Essonne et 4 à la Cpm de l'Essonne. Ces mandats arrivent à échéance début 2022 et une nouvelle désignation doit être réalisée fin 2021.

Si la mission de porte-parole des familles au sein de ces instances vous intéresse, contactez l'Udaf de l'Essonne par téléphone (01.60.91.30.00 ou 01.60.91.30.77) ou par mail secretariat.general@udaf91.fr.

En pratique :

- Il faut être âgé entre 18 et 65 ans à la date de nomination.
- Il est possible de cumuler deux mandats de représentants à la Caf et à la Cpm.
- La mission du représentant familial est un engagement bénévole au nom de l'Udaf.
- Si vous êtes en activité, vous pouvez justifier vos absences auprès de votre employeur pour participer aux réunions. Le salaire est maintenu et votre employeur est remboursé.
- En moyenne, les représentants familiaux assistent à deux réunions par mois et consacrent trois heures par mois à lire la documentation et à échanger avec les autres représentants.



Participation citoyenne

Mise en garde concernant les séniors.

Les cambriolages et autres vols simples ou par ruse concernant les biens semblent avoir pris une dimension plus inquiétante ces derniers temps.

Dans des villes voisines, deux faits de vols avec violences au préjudice de personnes âgées ont eu lieu fin mai et courant juin. Les malfaiteurs s'introduisent de force, par ruse ou par escalade dans le domicile des victimes. Ces dernières sont ligotées, leur maison fouillée et leurs biens sont dérobés.

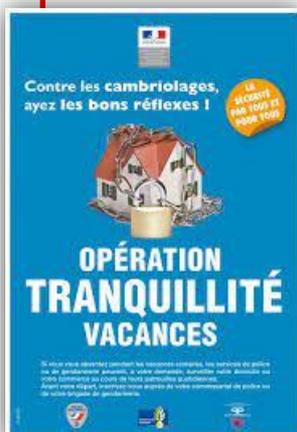
N'hésitez pas à signaler les mouvements suspects (démarcheurs, véhicules inconnus, personne semblant faire le guet ou du repérage...)

Évitez de laisser des fenêtres ouvertes lors de votre absence, même à l'étage.

Si vous êtes le témoin de faits similaires à ceux mentionnés plus haut, merci d'en informer rapidement la Gendarmerie, soit par téléphone (01 64 57 68 25), soit par mail : bta.guigneville-sur-essonne@gendarmerie.interieur.gouv.fr

RAPPEL : l'opération **Tranquillité Vacances** est active toute l'année. Elle entraîne le passage de patrouilles de gendarmerie pendant votre absence.

Ce dispositif gratuit, est l'un des outils mis à votre disposition dans le cadre de la lutte contre les cambriolages (formulaire disponible sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033> à ramener à la Gendarmerie de Guigneville)





SAMEDI 4 SEPTEMBRE 2021
DE 10 h 00 à 18 h 00
Salle des Fêtes

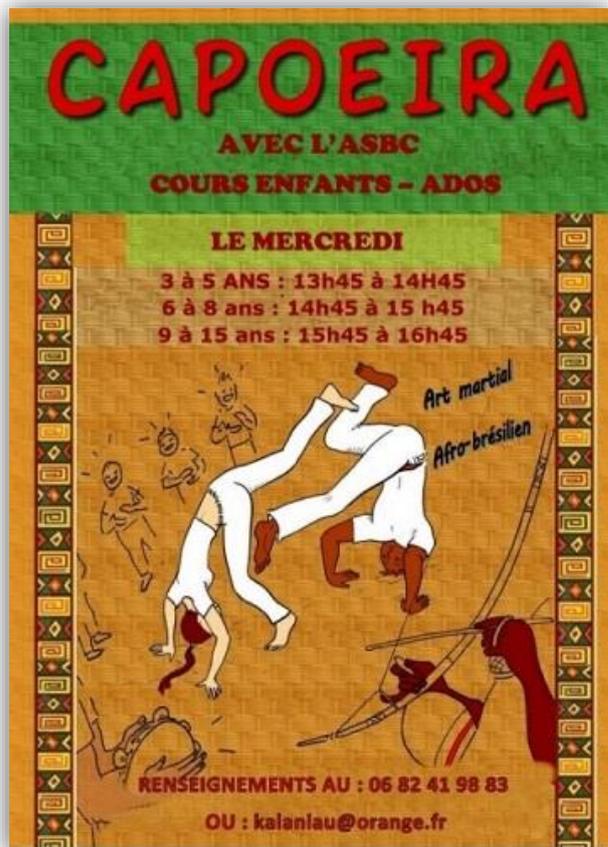


Projet Ateliers Théâtre

La Commune a à cœur de diversifier et développer les pratiques artistiques et culturelles sur le territoire et propose en ce sens la mise en place d'ateliers théâtre.

Afin de pouvoir mettre en place cette activité dès la rentrée de septembre 2021 sachant que les ateliers doivent au minimum accueillir 10 participants pour être validés, Mme COLAS (Thoris production) en charge de cette nouvelle activité sera présente lors du Forum des Association le 4 septembre à la salle des fêtes.

SYLVIE SECHET



La CAPOEIRA rejoint l'ASBC

Pour la saison 2021- 2022, l'ASBC lance des cours de capoeira pour les enfants et les ados le mercredi après-midi à partir du mois d'octobre, à la salle des fêtes. Les séances seront assurées par le professeur **Jérôme Nozacmeur** de l'association Jncapoeira.

Pour toutes informations ou inscriptions, rendez-vous au Forum des Associations !

Dans le cadre du Tremplin citoyen, nous recherchons des bénévoles de 16-25 ans pour aider à installer les tatamis les mardis, mercredis et jeudis

Pour plus d'infos : 06-82-41-98-83



2 Séances de cinéma le Vendredi 2 Juillet

Cinessoenne et la commission Culture-Loisirs-Vie Associative a proposé 2 séances de cinéma à la salle des Fêtes, hautes en couleurs et en émotions.

A 17h00, le film « **En Avant** », dessin animé de 2020 (WALT DISNEY Company France) a propulsé les enfants dans un univers imaginaire où deux frères elfes se lançaient dans une quête extraordinaire.

Tandis qu'à 20h00, le film « **Le Discours** » a surpris les téléspectateurs par son huis-clos drôle, caustique, savoureux.

Pour finir la soirée, Bertrand SCHMIDT, le projectionniste est venu échanger avec la salle autour des ressentis sur cette comédie et pour transmettre avec passion les anecdotes du réalisateur.

Un régal cinématographique pour un petit prix (5€ adultes / 4 € Enfants). Le programme 2021/2022 pour d'autres séances à Boissy est en cours d'élaboration.



Feu d'artifice à Boissy !

Comme beaucoup de communes cette année, Boissy a dû annuler pratiquement au dernier moment les festivités prévues le 13 Juillet.

Nous en sommes désolés... nous nous faisons une telle joie de pouvoir à nouveau vous retrouver dans les rues de Boissy pour le défilé et vous proposer le traditionnel feu d'artifice du 14 Juillet qui devait se dérouler cette année au Parc Loisirs.

Ce n'est que partie remise !



ATTENTION !
Fermeture estivale

Agence postale : du 3 août au 21 août

Bibliothèque : du 31 juillet au 31 août

Etat Civil



Avis de naissance

BERNARDOFF Clément, Paul, Victor
ANDRADE Elyanna, Julia, Nathalie
PEREIRA Giulyano

26/04/2021 à Étampes
28/04/2021 à Étampes
15/04/2021 à Corbeil-Essonnes



Mariage

PLANTIER Elodie et ROCHA Bruno
PASQUIER Mélanie et DUMONT Christian

le 24 avril 2021
le 24 avril 2021



Décès

LECLÈRE Louis, Georges
DEVIIENNE René, Charles

15/04/2021 à Etampes
20/05/2021 à Beaumont-du-Gatinais

Urbanisme



Déclarations d'urbanisme

Nom

DIEHL Jennifer
LEQUINIO Eric
BALLET William
NOEL And
CANAL Bruno
SECHET Marc
DE FREITAS Judite
POY Jean-Claude
DIEHL Jennifer

Adresse

58 route de Longueville
10 rue Sainte Barbe
11 rue du verger
4 B Impasse du Noyer
14 rue des Vallées
10 rue des Champs
12 rue des Alouettes
17 rue des Alouettes
58 route de Longueville

Projet

Clôture
Appentis
Enduit + Chaperons
Modification clôture
Portail
Menuiseries + porte de garage
Porte d'entrée
Charreterie
Mur mitoyen

Permis de construire

Nom

BEAUCLE Sébastien

Adresse

29 rue des Bleuets

Projet

Extension



Agenda

24 juillet : Concert en plein air au Parc Loisirs (ancien stade)
4 septembre : Forum des associations
3 Octobre : Repas des Aînés



Directrice de la Publication : Sylvie SECHET Comité de rédaction, Jürgen ALLEAUME, Fabrice AUCOULON,
Jean-Michel DUMAZERT, Karine LANIAU, Sylvie SECHET, Xavier SEVERE, Monique ZAMPERLINI